



Commune de BIOLLET

LUNDI 10 SEPTEMBRE 2021 - 20h

Présents : D. Saby, S. Poughon, JP Touveron, A. Darvenne, Christophe Poughet, B. Cherbouquet, K. Chaffreix, E. Chaffraix, C. Chambon, C. Gomot, Clémence Poughet.

1-Prix assainissement collectif.

Point de JP Touveron.

Nécessité de passer le prix à 1,10€/m³ pour prétendre aux subventions à demander (diagnostique station)

Délibération : oui à l'unanimité pour passer le prix à 1,10€/m³.

2- Dossier SIEG : point sur les demandes d'éclairages extérieurs

Point de Claude Chambon

Rappel des décisions prises :

Proposition SIEG : modules autonomes LED avec capteur solaire .

Subvention SIEG 50%.

Reste à charge commune pour les deux points lumineux : **3 050,48€ TTC.**

Accepté au dernier conseil

Nouvelle demande : point lumineux au Prat (bord D 515, demande de J.F Vaquiéri).

Devis demandé au SIEG.

A l'étude pour budget 2022.

En attente : dossier de mises aux normes des éclairages extérieurs. Point au prochain conseil par Claude Chambon pour prise de décision.

3- Délibération pour modification des statuts du SIEG

Délibération : oui à l'unanimité

4 – Travaux à la salle des fêtes

Devis acceptés :

Mise aux normes tableau électrique : entreprise V Tixier. 6276€ TTC.

Remplacement alarme incendie (grillée suite orage) : entreprise V Tixier, 1872€, prise en charge assurance Groupama à hauteur de 460€.

Devis mise en sécurité toiture :

Ci-joint, devis Lopitiaux : 6752€.

Décision : oui pour le devis Lopitiaux + prévoir isolation combles.

5 – Réfection Pont de Laussedat

Travaux nécessaires pour refaire le Pont.	
Devis (entreprise Monteil) :	48 000€ H.T
Subvention Agence de l'eau (80%) :	38 400€ H.T
Reste à charge :	9 600€ H.T

Le reste à charge est financé à parts égales (4 800€ HT) par les communes de St Priest et Biollet.

Délibération pour accepter le plan de financement : oui à l'unanimité.

6- Snack-Bar : point sur les travaux

Permis accordé le 06/06/2021.
Ouverture de chantier effectuée.
Terrassement en cours.

Prévoir planification de travaux à afficher en Mairie.

Délibération : prêt court terme sur 2 ans de 26 000 € Crédit Agricole pour avance D.E.T.R.(subvention départementale accordée)

Cela évite ligne de Trésorerie selon préconisation Trésorier de Montaigut: **oui à l'unanimité.**

Point sur la gérance et convention à rédiger :

- Rédaction d'un document de travail (**Claude**, Annie, Christophe, Karen, Elise)
- Courant octobre on convoque les candidats à la gérance pour fixer les modalités.

Point sur l'achat d'une licence IV : deux licences possibles, offre sous pli en attente pour prise de décision.

7- Prix repas cantine

Délibération pour le **maintien du prix à 3€/repas** pour 2021/2022.

Délibération : oui à l'unanimité.

8- Demande comcom : coup de pouce aux entreprises locales

Voir courrier en annexe pour demande de participation à hauteur de 1000 ou 500 euros.

Délibération : non à l'unanimité.

9- Déplacement du point d'arrêt de car à l'école et contrôle de vitesse à Charinges

ECOLE :

- Accord de la responsable du service d'autocars pour déplacer le point d'arrêt derrière l'école.
- Etude de faisabilité en cours : on provoque réunion parents d'élèves, personnel de l'école pour **expliquer les choix décidés et effectuer les travaux aux vacances de Toussaint**. Mise en place à la rentrée des vacances de Toussaint de la descente des enfants derrière l'école.

CHARINGES :

Contrôle de vitesse effectué semaine du 28/07 (voir annexe).

Bilan (Y. Goursonnet) : « On peut voir que le trafic est conséquent pour une voie communale (80 véhicules / jour / sens) avec un pourcentage de PL inférieur à 10%.

Le lieu-dit est limité à 50km/h et on peut voir que les vitesses pratiquées sont supérieures, le V85 (vitesse en dessous de laquelle roulent 85% des usagers) est de 66km/h dans un sens et de 68km/h dans l'autre. »

En attente de proposition de la direction des services routier pour étudier comment limiter la vitesse pour Charinges.

10 – Panneaux indicateurs commerçants sur la commune

Pour éviter la pose de panneaux « sauvages » une réflexion a été engagée avec la Chocolaterie (au Cheix) et Légumes Bio (Condobeix) pour apposer des panneaux indicateurs aux normes et uniformes. Des devis ont été demandés à Mic Signaloc.

Les commerçants concernés ont accepté de financer leurs panneaux.

La commune se charge de la pose sur poteaux existants.

Si d'autres commerçants souhaitent des panneaux du même type ils devront se manifester.

11- Visite du Sous-Préfet lundi 13 septembre

Rappel de l'organisation :

14h-15h30 : Mairie, point sur les projets en cours.

15h45 – 18h : Visite du centre Bouddhiste.

18h : Apéritif au Temple.

12 – Organisation de la foire à la pomme de terre

Point de Christophe.

Foire le 9 octobre.

Pass sanitaire obligatoire pour la partie restauration (bœuf à la broche, truffade)

Tripes à partir de 7h. Réunion dimanche 12/09 à 10h.

Pas de vin d'honneur cette année.

Routes barrées de 9h à 17h.

13 – Questions diverses

- Arbres dangereux aux Arses sur indivision Lamadon (pour info).
- Vente terrain 640C : en cours, attente de signature au Notaire de Pontaumur.
- Nomenclature des rues du Bourg : demande de devis en cours.
- Elagage des arbres sur voies communales : reprise de contact (Samuel) avec entreprise Rozet pour faire la partie la plus dense dans les fils telecom (Puy-pelat – Condobeix – Le Cheix) pour 2021.
- Point sur Installation Aubin Magne Motoculture sur terrain communal.
- Planning dépôt pain-journaux jusqu'en décembre.
-

Repas du budget à prévoir après la foire : « La vieille Ferme » aux Ancizes le 13 novembre soir.